

Le, 1 août 2011

CORPORATION MUNICIPALE DE LA  
VILLE DE ST-PAMPHILE, MRC DE L'ISLET

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 1 août 2011 à 20 heures à laquelle assemblée étaient présents: M. Réal Laverdière, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, MM. Clermont Pelletier et Henri Miville tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2011-134

**ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2011-135

**ACCEPTATION PROCES-VERBAL**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juillet 2011 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

Rés. 2011-136

**VENTE DE TERRAIN RÉSERVE FONCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la Ville de St-Pamphile accepte de vendre un terrain de la réserve foncière étant le lot 29-38 du Rang A Canton de Casgrain à Mme Nathalie Pelletier et M. Michel Fortin aux conditions suivantes :

-Payer pour le terrain concerné un montant de 4 724,00 \$. Le coût des services d'aqueduc et d'égout inclus dans le prix de vente représente un montant de 3 482,00\$

-L'acquéreur s'engage à ériger une résidence neuve sur le terrain acquis dans un délai d'une année après la signature de l'acte de vente ou à rétrocéder sur simple demande de la Ville ledit terrain pour le même prix que la présente transaction et en assumant le coût des différentes transactions.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer les documents requis à la conclusion de la présente entente.

Rés. 2011-137

**DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Considérant que la Société d'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

Considérant que des dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1 décembre 1997;

Considérant que la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

Considérant qu'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de Danny Anctil Services Inc.;

Considérant que Danny Anctil Services Inc. pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec et Contrôle routier Québec (SAAQ);

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le conseil municipal désigne Danny Anctil Services Inc. propriété de Danny Anctil pour opérer une fourrière d'autos au 587, rue Principale, St-Pamphile et de demander l'inscription des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de St-Pamphile;

Que Danny Anctil Services Inc. devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec;

Que les installations de Danny Anctil Services Inc. devront être conformes aux règlements municipaux;

Que la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

Rés. 2011-138

**ENGAGEMENT TEMPS PARTIEL ÉTÉ 2011**

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que M. Bobby Bernier soit engagé au salaire horaire de 12,00/heure à temps partiel selon les besoins de la municipalité pour l'été 2011.

Rés. 2011-139

**PERSONNELS SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que la liste des personnes suivantes soit celle du service incendie à ce jour :

Anctil Sylvain	Bélangier Jean-François	Bélangier Mario
Blanchet Martin	Bois Serge	Caron Gaétan
Chouinard Éric	Chouinard Régis	Dupont Bertrand
Fortin Mario	Gagnon Michel	Guillemette Richard
Joncas Steve	Labrecque Jérôme	Lapointe Mario
Leblanc Gerry	Leclerc Alain	Leclerc Régis
Leclerc Sylvain	Morin Laurent	Morneau Jean-Guy
Pelletier Jean-Marc	Pelletier Marc	Pelletier Simon
Pelletier Yvon A	Robichaud Rodrigue	Thériault Régis

Rés. 2011-140

**SOUMISSIONS TRAVAUX ENROBÉ BITUMINEUX**

Deux propositions ont été déposées pour la réalisation des travaux en enrobé bitumineux :

Pavage Réparation Francoeur	350 t x 138,00 =	48 300,00
Jacques et Raynald Morin	350 t x 134,00 =	46 900,00

Il est donc proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la soumission de Jacques et Raynald Morin soit retenue au prix de 134,00/tonne pour la réalisation des travaux d'enrobé bitumineux le tout dans le respect des conditions de l'appel d'offres.

Rés. 2011-141

**APPUI MUNICIPALITÉ ST-MARCEL RÉFECTION CHEMIN TACHÉ EST ET OUEST**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la Municipalité de St-Pamphile appuie dans son intégralité la résolution 124-06-11 soumise au Ministère des Transports par la Municipalité de St-Marcel et demandant la réfection du chemin Taché Est et Ouest sur son territoire.

Rés. 2011-142

### **SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT ARÉNA**

Deux propositions ont été déposées pour le déneigement du stationnement de l'aréna pour les saisons 2011-2012 et 2012-2013 :

Ferme PAM PAM	7 000,00
Danny Anctil Services	6 700,00

Il est donc proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la proposition de Danny Anctil Services soit retenue pour le déneigement du stationnement de l'aréna au prix de 6 700,00 pour les deux prochaines saisons hivernales dans le respect du cahier de charge relatif à ce contrat.

Rés. 2011-143

### **RAPPORT SUR LES PERMIS**

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que le rapport sur l'émission des permis suivants soit par la présente accepté :

Sylvain Chouinard	Changer porte, réparer patio
Guillaume Lebel	Changer 3 fenêtres
Raynald Mercier	Réparer galerie avant
Gaétan Caron	Réparer toiture garage
Simon Pelletier	Réparer 2 galeries
Louissette Lemieux	Refaire façade et réparer galerie
Commission Scolaire Côte-du-Sud	Mur briques, fenêtres, isolation
Ecole St-Joseph	Ajout monte personne
Rodrigue Gagnon	Patio arrière de la maison
Réjean Leclerc	Toiture bardeaux asphalte
Sylvain Thériault	Toiture bardeaux asphalte
Langis Whittom	Réparer galerie avant
Michel Morin	Poutre sous le garage
Simon Jalbert	Construction garage et toiture bardeaux maison
Jean-François Labonté	Construction garage
Roméo Thierry	Construction chalet
Keven Jalbert	Réparer entrée cave + fenêtres

Rés. 2011-144

### **SOUMISSIONS AFFICHEURS ÉLECTRONIQUES**

Quatre soumissions ont été déposées pour l'acquisition de deux afficheurs électroniques :

Enseignes Marcoux	26 950,00
Électroméga	28 159,00
Les Enseignes Simon	22 951,00
Agence Francine Caron	50 650,00

Il est donc proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que la soumission de Les Enseignes Simon au prix de 22 951,00 soit acceptée pour la fourniture de 2 afficheurs électroniques le tout dans le respect des critères de l'appel d'offres.

Rés. 2011-145

### **APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on approprie un montant de 22 500,00 à même le surplus accumulé libre pour la réalisation de la mise en place des afficheurs électroniques. Le montant résiduel pour la réalisation des travaux est approprié à même une subvention confirmée par la MRC de l'Islet dans le cadre du Pacte Rural.

Rés. 2011-146

### **ÉTATS DES REVENUS ET DEPENSES ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Henri Miville et résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1 janvier au 31 juillet 2011 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de juillet au montant de 359 951.15\$

Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir.gén.

Rés. 2011-147

**COMMANDITE CLUB VTT LES DÉFRICHEURS DE L'ISLET-SUD**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la municipalité offre des objets promotionnels d'une valeur de 50,00 en commandite pour la course d'accélération du Club VTT les Défricheurs de l'Islet-Sud le 10 septembre.

Rés. 2011-148

**PARTICIPATION SOUPER-SPECTACLE « LES NOUVEAUX SENTIER DE LA MRC DE L'ISLET**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que l'on réserve 2 cartes au coût de 15,00/unité pour le souper bénéfice organisé par Les Nouveaux Sentiers de la MRC de l'Islet à St-Jean-Port-Joli le 17 septembre.

Rés. 2011-149

**JOURNÉE MONDIALE DU SUICIDE**

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on autorise le CSSS Montmagny-L'Islet à utiliser les rues de la municipalité pour une marche de sensibilisation à la prévention du suicide qui se déroulera lors de la Journée mondiale du suicide le 10 septembre.

**PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucune question n'a été soumise à la période réservée à celles-ci.

Rés. 2011-150

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville il est résolu que la présente assemblée soit close.

Réal Laverdière, maire

Richard Pelletier, directeur général